

*L'Adresse—M. Trudeau*

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Le principe de la redistribution veut qu'on enlève aux nantis pour donner aux démunis. Dans le cas du chef de l'opposition, il songe à deux sortes de redistribution. Nous l'avons déjà entendu nous parler de la première, soit la redistribution des pouvoirs fédéraux aux provinces. Cela se fait certes sans douleur pour le chef de l'opposition. Nous avons eu un exemple de l'autre sorte de redistribution, celle concernant la politique du logement, dont il est si fier. Aux termes de cette politique du logement, ceux qui ont déjà obtenu davantage et de cela on peut, je crois, donner plusieurs exemples.

Qu'on me permette encore une fois de faire état de certains faits sur le logement car l'opposition donne à entendre que nous n'avons pas fait assez dans ce domaine. Qu'on me permette de signaler de nouveau que parmi les 15 pays les plus industrialisés au monde, le Canada s'est classé deuxième par le nombre de ses mises en chantier de 1970 à 1977. L'indice révèle que la Belgique se classe première avec 152, le Canada deuxième avec 126, et les États-Unis suivent même avec leurs déductions hypothécaires, avec 116 mises en chantier, soit moins que le Canada. Viennent ensuite la Norvège, le Japon et les autres pays. Voilà donc les excellents résultats de la bonne vieille politique libérale du logement au Canada.

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Si je comprends bien, le chef de l'opposition veut économiser 20 millions de dollars en supprimant le ministère chargé du logement et des affaires urbaines, mais qu'il songe un peu à ses réalisations depuis dix ans que nous l'avons créé. La politique fédérale du logement a comme premier objectif d'augmenter l'offre de tous genres de logements et de donner à chacun à la fois le plus grand choix possible et des prix stables.

● (1652)

Grâce à toute une gamme de stimulants fiscaux et aux budgets de la SCHL qui ont pratiquement triplé, passant de 655 millions de dollars en 1968 à 1.890 milliard en 1977, l'industrie canadienne de la construction domiciliaire a enregistré plus de 2.1 millions de mises en chantier depuis 1968, un chiffre record dans notre histoire qui nous place au second rang après la Belgique parmi tous les pays industrialisés. Au cours de la dernière période quadriennale, soit de 1973 à 1977, il y a eu au Canada annuellement environ 250,000 mises en chantier, le record quadriennal de notre histoire. Par exemple, il y a eu de 1963 à 1967 155,000 nouveaux chantiers en moyenne par an et 134,000 de 1958 à 1962, comparées, je le répète, à 248,000 pour la période allant de 1973 à 1977. Voilà qui dépasse de beaucoup l'objectif d'un million de mises en chantier fixé par le Conseil économique pour une période quinquennale.

Ce sont les programmes du gouvernement fédéral qui nous ont permis d'atteindre ces chiffres. Tandis qu'en 1968 6 p. 100 seulement des nouveaux travaux de construction bénéficiaient de subventions prévues par la loi nationale de l'habitation, il y en avait plus de 40 p. 100 en 1977. C'est grâce à cette forte augmentation des mises en chantier depuis 1973 que le prix des maisons s'est stabilisé. Au cours de l'année 1976-1977, le prix des maisons déjà construites ne s'est accru que de 3.9 p. 100. Notre pays a bénéficié d'une politique de construction domiciliaire, monsieur l'Orateur, qui nous a permis de construire plus de logements qu'à aucune autre période de notre

[M. Trudeau.]

histoire et, je le répète, plus qu'aucun autre pays industrialisé à l'exception de la Belgique.

Je crois comprendre que le chef de l'opposition et son parti se démènent pour essayer de trouver un moyen de répartir les richesses à leur façon. Ils désapprouvent la méthode utilisée par le ministre des Finances et par notre gouvernement. Que vont-ils donc faire pour mieux répartir les richesses? Voyons les applications pratiques de leur politique. Voyons par exemple le cas des locataires au Canada. Il ne s'agit pas d'un petit groupe puisqu'on compte 2.4 millions de Canadiens qui louent leur logement, soit 37 p. 100 de tous les particuliers. Ces locataires ne se recrutent pas chez les riches. Environ 60 p. 100 de tous les locataires gagnent moins de \$10,000, et bon nombre d'entre eux sont des personnes âgées ou de jeunes couples.

Prenons, par exemple, le cas d'une personne âgée, une veuve retraitée qui est locataire. Que retire-t-elle de la politique d'imposition des Conservateurs? Rien, monsieur l'Orateur. Pas un sou.

**Des voix:** C'est une honte.

**M. Trudeau:** Pensez au célibataire qui gagne un petit revenu fixe et qui est locataire. Il ne retire pas un sou non plus. La même chose vaut d'ailleurs pour les nouveaux mariés qui commencent à vivre en appartement. Voilà une promesse électorale de réduction d'impôt de 1.6 million qui ne tient compte ni des pensionnés, ni des célibataires dont le revenu est fixe, ni des jeunes ménages.

Penchons-nous maintenant sur le cas d'un travailleur au revenu à peine moyen qui est propriétaire d'une maison non hypothéquée. Ces gens-là sont assez nombreux. Quatre millions de Canadiens sont propriétaires de leur maison dont la moitié ne sont pas grevées d'hypothèques. Autrement dit, deux millions de propriétaires sur quatre n'ont pas d'hypothèques. Ils ne vont rien retirer de cette promesse. Que signifie cette promesse des Conservateurs pour le petit salarié moyen qui possède une maison, mais pas d'hypothèque. Cela revient à lui dire: «Si tu veux profiter de cette réduction d'impôt, tu n'as qu'à hypothéquer ta maison». Bien sûr, si tous le font les dépenses grimperont bien au-delà du montant de 1.6 million prévu par les Conservateurs.

**M. MacEachen:** Bien mauvais conseil, Sinclair.

**M. Trudeau:** Et les propriétaires d'une maison hypothéquée, ceux-là même que le chef de l'opposition et son parti qu'en est-il? Paisons quelques exemples dans le document qu'a fait paraître le chef de l'opposition lui-même, notamment celui du couple qui a deux enfants et un revenu annuel de \$10,000 et dont la maison est hypothéquée. Supposons que les intérêts à verser chaque année sur cette hypothèque s'élèvent à \$1,800, ce qui représente la moyenne nationale. L'économie réalisée au niveau de l'impôt serait de \$450.

**Une voix:** Ce qui n'est pas mal.

**M. Trudeau:** En effet, monsieur l'Orateur, ce n'est pas mal, mais le problème c'est qu'un citoyen ayant un revenu annuel de \$50,000 économiserait \$933, c'est-à-dire deux fois plus, pour une hypothèque d'un montant analogue. Donc plus on est riche, plus on y gagne; et c'est ainsi que les Conservateurs entendent redistribuer les richesses.